



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E112279

VALABLE JUSQU'AU 20/06/2027

ÉDITÉ LE

12/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/10/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LORIENT CÉDEX 535002224 RCS

Siret : 535 002 224 00017

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 540406500

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 156142412 V 002

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 156142412 V 002

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : JOEL RIGOUSSEN

KERLIVIO
56270 PLOEMEUR

Téléphone : 02 97 83 06 15

Portable : 06 85 83 96 33

Fax :

Site Internet :

E-mail : entreprise.rigoussen@gmail.com

Responsabilité légale :

RIGOUSSEN JOEL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/07/2025
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan@" (Chauffagiste,Électricien,Plombier)	21/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	21/06/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	10/07/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	10/07/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	25/09/2024
o Ventilation mécanique	21/06/2023

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.